

PROJET

*Installation du gazoduc Bécancour par la
Société en commandite Gaz Métropolitain*

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ PAR :

*Centre local de développement (CLD)
de la MRC de Bécancour*



AVRIL 2004

Présentation de l'organisme

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour est une corporation à but non lucratif, gérée par des représentants des différents secteurs de l'économie et de l'emploi, y compris les intervenants de l'économie sociale.

En assumant un rôle central dans l'activité économique de la MRC de Bécancour, le CLD favorise la prise en charge du développement économique par les forces vives du milieu.

De plus, le service de développement économique du Centre local de développement a pour vocation de bien accueillir et intégrer les entreprises pour ainsi favoriser les retombées économiques dans le milieu. Il a su au fil des années atteindre une notoriété qui lui permet d'avoir ses entrées auprès des instances gouvernementales, du milieu municipal, des partenaires industriels et sociaux.

Durant ces dernières années, toutes les entreprises qui se sont implantées dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour et dont les investissements furent d'envergure se sont toutes prévaluées de nos services telles que l'Aluminerie de Bécancour, Centrale à turbine à gaz d'Hydro-Québec, Norsk Hydro Canada, Petresa Canada, Usine de tiges de Bécancour, Alcoa Canada.

Notre intérêt au projet

La MRC de Bécancour est la plus petite de la région du Centre-du-Québec en terme de population, elle compte 19 088 habitants ayant connu une variation négative de 3 % depuis 1996. Elle a un caractère principalement rural hormis le Parc industriel et portuaire de Bécancour, principal pôle de la grande entreprise au Centre-du-Québec.

Selon le ministère du Développement économique et régionale et de la Recherche, huit communautés rurales du territoire de la MRC affichent un indice de développement défavorable. De plus, la situation des jeunes est préoccupante avec un taux d'exode de 20 % des 25-34 ans ainsi qu'au niveau du décrochage scolaire¹.

Le projet de la Société en commandite Gaz Métropolitain (SCGM)² prévoit mettre en service à l'automne 2005 un gazoduc qui servirait principalement à alimenter en gaz naturel l'usine de cogénération de la compagnie TransCanada Energy (TCE) dont la construction est prévue dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB). Ce gazoduc, identifié sous le nom « Gazoduc Bécancour », permettrait, notamment, de développer de nouveaux marchés dans le PIPB et le secteur environnant.

Nous croyons que ce projet, avec des investissements de 40 M \$ en coût de construction, générera des retombées économiques de près de 20 M \$ en achats au Québec et en contrats de sous-traitance auprès d'entreprises du milieu.

¹ Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de la lutte contre la pauvreté, CRCD du Centre-du-Québec – Rapport final, décembre 2001.

² SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, *Étude d'impact déposée au ministre de l'Environnement - Volume 1 – Chapitre 1.-. Rapport principal*, septembre 2003, p.1.1

Nous nous permettons de porter à votre attention que le Centre local de développement de la MRC de Bécancour³ a déposé un mémoire pour appuyer l'implantation de l'usine de cogénération de la compagnie TransCanada Energy (TCE) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB) en raison des retombées économiques engendrées par un investissement de 500 M \$ dont 70 M \$ en salaire, la création d'emploi pour 500 personnes /année réparti sur 26 mois, dont 20 permanents spécialisés lors de l'exploitation de l'usine et plusieurs emplois indirects et à contrat (entretien).

Nous souhaitons qu'une majorité de ces emplois soient comblés par la main-d'œuvre locale et nous notifions qu'une entente de service a été conclue avec le promoteur (TransCanada Energy) afin que le Centre local de développement (CLD) puisse mettre à la disposition du promoteur une salle de consultation, où les sous-traitants locaux pourraient consulter à l'avance les devis et dessins d'appels d'offres, les documents du projet ainsi que l'étendue des travaux requis par les différents lots de travail.

³ CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE BÉCANCOUR. *Mémoire pour le projet : Centrale de cogénération de Bécancour par Trans Canada Énergie LTD*, 8 décembre, 6 pages et annexe.

Notre position

Le projet «Gazoduc Bécancour»⁴ a donné lieu à une étude d'impact dans la détermination d'un tracé de moindre impact pour le futur gazoduc qui a considéré les aspects environnementaux, technologiques et socio-économiques. La consultation du public, de divers organismes et des élus a constitué un élément de première importance tout au long de l'étude.

Nous croyons que l'étude d'impact sur l'environnement déposé par Gaz Métropolitain a pu : « mettre en relief⁵ les préoccupations et les contraintes environnementales, sociales et techniques considérées dans toutes les phases menant au choix du tracé de moindre impact. Les mesures de mitigation générales et spécifiques qui seront appliquées assureront l'intégration du gazoduc dans le milieu en permettant de réduire les impacts reliés à la construction, à l'exploitation et à la présence de ce dernier dans l'environnement. Des mesures de compensation sont également prévues pour chacun des propriétaires touchés par le projet, dans le cas où les impacts résiduels persisteraient».

Enfin, les objectifs visés par SCGM⁶ rencontrent les orientations et les objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Bécancour qui vise à consolider la structure industrielle en place.

⁴ SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, *Étude d'impact déposée au ministre de l'Environnement - Volume 1 - Chapitre 14.-. Rapport principal*, septembre 2003, p.14.1

⁵ SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, *Étude d'impact déposée au ministre de l'Environnement - Volume 1 - Chapitre 14.-. Rapport principal*, septembre 2003, p.14.4

⁶ SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, *Étude d'impact déposée au ministre de l'Environnement - Volume 1 - Chapitre 1.-. Rapport principal*, septembre 2003, p.1.5

De plus, ce projet cadre également très bien avec les objectifs de développement de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ainsi que ceux de la ville de Bécancour.

Les informations transmises par la Société en commandite Gaz Métropolitain ont répondu à nos attentes et nous sommes favorables à la future implantation de « Gazoduc Bécancour » qui permettra de relier la conduite de transmission appartenant à Gazoduc TQM, située en bordure de l'autoroute 40 dans la région de Trois-Rivières, au Parc industriel et portuaire de Bécancour.